fmi | igf



# 2025-2026

# Rapport annuel

Financial Management Institute of Canada

**STIMULEZ, INSPIREZ, DÉVELOPPEZ VOTRE CARRIÈRE.**

RAPPORT ANNUEL 2025–2026

# Aperçu


| | |
|---|---|
| 02 | Message du président du conseil d'administration national |
| 03 | Message du directeur général |
| 04 | À propos de nous |
| 05 -06 | Pleins feux sur la Semaine de PP 2025 et la Série régionale d'apprentissage |
| 07 | Perfectionnement professionnel partout au Canada |
| 08 | Le chemin à parcourir : 2026–2027 |
| 09 | Notre rôle et nos retombées |
| 10 | États financiers audités |

# Message du président du conseil d'administration national

À l'aube de l'année 2026–2027, le fmi | igf continue de renforcer son rôle en tant que référence nationale de confiance en matière de perfectionnement professionnel, d'apprentissage et de réseautage pour la communauté des spécialistes de la gestion financière du secteur public canadien. Fort de la dynamique de l'année 2025-2026, l'organisation continue de mettre l'accent sur un apprentissage concret et propice à l'avancement professionnel, qui répond aux besoins en constante évolution des spécialistes des finances du secteur public de partout au pays.

En 2025-2026, le fmi | igf a mis en œuvre son programme national par le biais de la Semaine de PP, d'événements d'apprentissage régionaux, d'activités organisées par les sections, de webinaires et d'occasions de réseautage partout au Canada. La plateforme nationale de l'organisation a continué de mettre en relation les spécialistes de la gestion financière du secteur public grâce à des activités de formation de grande envergure admissibles au DPC, notamment la Semaine de PP 2025 à Ottawa, qui a réuni plus de 4 000 spécialistes des finances et de l'audit au niveau fédéral, tandis que les 14 sections de l'IGF ont continué d'offrir des activités de développement professionnel à l'échelle locale et régionale tout au long de l'année.

La Série régionale d'apprentissage a organisé avec succès deux grands événements en présentiel d'une durée de deux jours, tenus respectivement à Victoria et à Fredericton. Ils comprenaient des séances sur des thèmes tels que les perspectives économiques, la cybersécurité et la lutte contre le blanchiment d'argent, les mises à jour en matière de comptabilité, le perfectionnement en leadership, les technologies numériques, l'éthique, l'intelligence artificielle, la diversité et l'inclusion, ainsi que les tendances émergentes. Ces deux événements ont offert des occasions de perfectionnement professionnel et de réseautage à plus de 500 participantes et participants chaque jour.

Pour l'avenir, la Semaine de PP 2026 se positionne comme le principal événement canadien permettant aux spécialistes de la gestion financière du secteur public d'accumuler des crédits de DPC. Par ailleurs, elle s'articule autour de quatre thèmes : Penser stratégiquement et analyser la situation financière; Renforcer la collaboration dans le domaine de la gestion financière; Encourager l'innovation et produire des résultats; et Favoriser le perfectionnement personnel et professionnel.

Pour l'exercice 2026-2027, les activités nationales et locales du fmi | igf continueront de mettre l'accent sur les occasions et les défis qui façonnent la profession, notamment l'intelligence artificielle, la sécurité des données, la modernisation, la collaboration, la confiance, la transparence et la prospective stratégique. Ces priorités reflètent l'évolution des attentes à l'égard des spécialistes des finances dans le secteur public et soulignent l'importance d'offrir aux membres des possibilités de formation pertinentes et de grande qualité.

Nous marquons également une transition importante à la tête du fmi | igf. Roch Huppé, FCPA, MPA, ancien contrôleur général du Canada, a rejoint le fmi | igf en tant que directeur général. Au nom du conseil d'administration national, je tiens à remercier sincèrement Marty Muldoon pour son leadership et ses contributions durables tout au long de son mandat en tant que directeur général. Nous sommes reconnaissants envers Marty pour son dévouement et nous sommes heureux d'accueillir Roch, qui contribuera à mener le fmi | igf vers une nouvelle étape au service de la communauté de la gestion financière dans le secteur public canadien.

La force du fmi | igf continue de reposer sur ses bénévoles, ses sections, son conseil d'administration national, l'équipe du bureau national, ses partenaires, ses commanditaires et ses participantes et participants. Au nom du conseil d'administration national, nous tenons à vous remercier pour votre soutien constant au fmi | igf. Votre engagement continu permet à l'organisation d'offrir des programmes stimulants, inspirants et propices à l'avancement professionnel, tout en favorisant l'excellence en matière de gestion financière dans le secteur public d'un océan à l'autre.



*Adam Taylor*

**Adam Taylor, CPA,CGA**

Président, fmi | igf Canada

# Message du directeur général

Mon arrivée au sein du fmi | igf en janvier 2026 a été une expérience stimulante et inspirante.

Ayant participé à cet événement et l'ayant soutenu pendant de nombreuses années, j'ai pu constater par moi-même le rôle important que joue notre organisation dans le renforcement de la gestion financière au sein du secteur public canadien. Le fait de vivre cette expérience en tant que directeur général m'a permis d'en apprécier encore davantage l'importance, et je suis honoré de contribuer à mener l'IGF vers une nouvelle étape de son histoire.

L'année 2025-2026 a été marquée par des progrès, un renouveau et un engagement constant en faveur d'un apprentissage accessible et de grande qualité. En nous appuyant sur les bases solides établies au cours des dernières années, nous avons fait progresser nos programmes nationaux, élargi l'offre d'apprentissage numérique et renforcé la collaboration entre les sections. L'accent a été placé sur la mise en œuvre : améliorer l'accessibilité de nos programmes, renforcer le soutien aux sections et peaufiner nos modèles pour l'organisation des événements. Le projet pilote Série régionale d'apprentissage a permis de recueillir des renseignements précieux qui servent désormais de base à la conception d'un nouvel outil de planification d'événements, conçu pour aider les sections à organiser des activités de formation évolutives et de grande qualité.

La Semaine de PP a continué de s'imposer comme un événement phare, réunissant des spécialistes de partout au pays pour apprendre, tisser des liens et explorer les nouveaux défis en matière de gestion financière. Nos sections ont mis en place des programmes novateurs adaptés aux besoins régionaux, démontrant ainsi la force et la diversité de notre communauté.

En tant que directeur général, mon objectif est de faire du fmi | igf le chef de file national en matière de formation financière dans le secteur public. Cela implique de moderniser nos capacités numériques, d'améliorer la cohérence et la qualité de la programmation dans l'ensemble des sections, et de veiller à ce que nos offres reflètent les réalités en constante évolution de la gestion financière dans le secteur public.

La particularité du fmi | igf réside dans les individus : ceux qui font du bénévolat, qui organisent les événements, et qui y participent avec curiosité et passion. En tant que directeur général, mon objectif est de renforcer ces liens et de veiller à ce que chaque membre, où qu'il se trouve, ait accès à des occasions d'apprentissage enrichissantes.

Je tiens à remercier nos bénévoles, les dirigeantes et dirigeants des sections, nos partenaires et l'équipe du bureau national pour leur dévouement et leur passion. Ensemble, nous continuerons à bâtir une communauté de gestionnaires financiers solide et prête à relever les défis d'avenir pour le Canada.



*Roch Huppé*

**Roch Huppé, FCPA, MPA**

Directeur général, fmi | igf Canada

# À propos de nous
## CAN/IGF et comités

### CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

**Président**
Adam Taylor, CPA, CGA
VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

**Président sortant**
Gary Wuschnakowski
TORONTO (ONTARIO)

**Trésorier et président, Comité des finances et de l'audit**
Derek Cockburn, FCPA
VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

**Secrétaire**
Stephanie Pretty, CPA, CMA
MONT PEARL (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

**Directrice de la gouvernance et présidente, Comité sur la gouvernance et les nominations**
Athena Dinos, CPA, CGA, MBA, B. Com (avec distinction)
WINNIPEG (MANITOBA)

**Directeur régional – région Ouest**
Shawn Melnychuk, CMA, CPA
SHERWOOD PARK (ALBERTA)

**Directrice régionale – région Centrale**
Nicole Zywicki, CPA, CA, CIA, IAP, CFE
OTTAWA (ONTARIO)

**Directrice régionale – région Est**
Madison Jones, CPA, CMA
FREDERICTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

**Directeur non désigné**
Mike Pestill, FCPA, FCMA
REGINA (SASKATCHEWAN)

**Directeur non désigné**
Francis Brisson, DPF
OTTAWA (ONTARIO)

**Directeur général**
Roch Huppé, FCPA, MPA
OTTAWA (ONTARIO)

### COMITÉ DES FINANCES ET DE L'AUDIT

**Président**
Derek Cockburn, FCPA
VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Rodney Chase, CPA, CMA
FREDERICTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Albert Law
VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Meghan Bordage, CPA
MONCTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

### COMITÉ SUR LA GOUVERNANCE ET LES NOMINATIONS

**Présidente**
Athena Dinos, CPA, CGA, MBA, B. Com (avec distinction)
WINNIPEG (MANITOBA)

Madison Jones, CPA, CMA
FREDERICTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Shawn Melnychuk, CMA, CPA
SHERWOOD PARK (ALBERTA)

Nicole Zywicki, CPA, CA, CIA, IAP, CFE
OTTAWA (ONTARIO)

### COMITÉ DE LA SEMAINE DE PP 2025

Anjali Datta
Ann Gloade
Court Miller
Danny Ha
Faisal Mamun
Jennifer Sward
Kathleen Roberge-Ward
Katrina Roberts
Lyne McMillan
Marcus Kpetemey
Marjorie Markle
Yves Christian
Veronique Eng
Yaovi Akpawu
Jing Wang
Michael Petta
François Thivierge

### CONSEIL AVISEUR DES SECTIONS (CAS)

**Présidence du CAS — Christian Dupuis**

#### RÉGION OUEST

**Victoria** — Albert Law, CPA, CA
**Vancouver** — Jon Cruz, CPA
**Edmonton** — Nicolas Zvonkovic
**Saskatchewan** — Tom Beisel, CPA, CMA
**Manitoba** — Liza Pablo, CPA

#### RÉGION CENTRALE

**Ontario** — Indira Ramdhan, CPA
**Ottawa-Outaouais** — Ken Kocia, CPA, CMA, CPFA, SVM/GSF, DCES/SECN, SSC/SPC
**Montréal** — Pascal Joly, B.A.A., LL. B.
**Ville de Québec** — Maxime Pellerin, CPA

#### RÉGION DE L'ATLANTIQUE

**Fredericton** — Christian Dupuis
**Sud-Est du Nouveau-Brunswick** — Meghan Bordage, BComm, CPA
**Nouvelle-Écosse** — Karen Jeffrey, CPA
**Île-du-Prince-Édouard** — Billy Macdonald, CPA, MBA
**St. John's** — John Martin

### BUREAU NATIONAL

**Directeur général**
Roch Huppé, FCPA, MPA

**Directeur principal des partenariats, des programmes et du marketing**
Terry Horsman

**Directrice des finances et des services généraux**
Brigitte Svarich

**Directrice principale, Opérations**
Gosia Skrobutan

**Spécialiste des opérations événementielles**
Chelsie Vuorensyrja

**Gestionnaire du marketing**
Mariana Veloso

**Spécialiste du programme et du contenu**
Gozde Gokkadar

**Coordinatrice du programme et du marketing**
Su Akdag

**Coordonnatrice des inscriptions**
Thera Pritchard

**Gestionnaire, TI et GRC**
Kiran Boga

**Spécialiste des services aux sections et aux événements**
Dave Tube

**Spécialiste des finances et de l'administration**
Sarah Koulamallah

METTRE EN VALEUR L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

# La Semaine de PP 2025 et la Série régionale d'apprentissage

## Semaine de PP 2025 : Rassembler le secteur public canadien

La Semaine de PP 2025 a continué d'être un événement phare en matière de perfectionnement professionnel pour le secteur public canadien. Cet événement, réunissant des dirigeantes et dirigeants, des expertes et experts et des spécialistes de partout au pays, a offert un forum dynamique, propice à l'apprentissage, à l'innovation et à l'établissement de liens fructueux.

Au cours de quatre journées dynamiques, organisées du 18 au 21 novembre au Centre Rogers à Ottawa, les participantes et participants se sont réunis pour examiner des enjeux d'actualité, les nouvelles tendances et des stratégies concrètes visant à favoriser la réussite tant individuelle qu'organisationnelle. Cet événement a eu l'honneur d'accueillir Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution à Services aux Autochtones Canada, en tant que président honoraire.

Abordant des thèmes allant du leadership et de l'innovation à la technologie, en passant par l'intelligence artificielle et le développement personnel, la Semaine de PP a offert un large éventail d'occasions d'apprentissage, fournissant aux participantes et participants des informations précieuses, des perspectives nouvelles et des outils pratiques qu'elles et ils pourront mettre en application dans leur travail.




### LES FAITS MARQUANTS COMPRENNENT

**Des discours inspirants**
qui ont remis en question les idées reçues et suscité de nouvelles réflexions.

**Des activités d'apprentissage interactives**
qui ont encouragé les participantes et participants à partager leurs expériences, à explorer des enjeux émergents et à acquérir des compétences pratiques.

**Des occasions de réseautage et de prise de contacts enrichissants**
avec des collègues, des hautes dirigeantes et hauts dirigeants, des expertes et experts en la matière et des spécialistes de l'ensemble du secteur public canadien.

**Un programme spécialement conçu pour les cadres supérieurs**
qui leur a permis d'échanger leurs points de vue et d'aborder les défis complexes auxquels est confronté le secteur public.

L'APPRENTISSAGE PARTOUT AU CANADA

# La Série régionale d'apprentissage 2026

## L'apprentissage régional en action : Moments forts de la SRA de l'Est et de l'Ouest 2026

### SRA de l'Ouest — Victoria (C.-B.)
**26 et 27 mai**

**~350** Participants

**3,354** heures de DPC

### SRA de l'Est — Fredericton (N.-B.)
**23 et 24 juin**

**150+** Participants

**1,320** heures de DPC

Ces événements régionaux ont permis aux spécialistes de nouer des liens au niveau local tout en bénéficiant d'une formation pertinente et d'actualité, conçue pour répondre aux besoins en constante évolution du secteur public canadien. Les participantes et participants ont examiné les nouvelles tendances et échangé leurs points de vue, tout en renforçant les liens au sein de leurs communautés professionnelles régionales.

La Série régionale d'apprentissage des provinces de l'Ouest s'est déroulée à Victoria, en Colombie-Britannique, les 26 et 27 mai, et a attiré près de 350 participantes et participants à l'occasion de deux journées passionnantes, placées sous le signe des échanges, des réflexions et du perfectionnement professionnel. Les personnes déléguées ont également eu l'occasion d'accumuler 3 354 heures de DPC.

La Série régionale d'apprentissage des provinces de l'Est, organisée par nos sections de l'Atlantique, s'est ensuite déroulée à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, les 23 et 24 juin, et a accueilli plus de 150 personnes. Les personnes déléguées ont accumulé 1 320 heures de DPC tout en nouant des liens avec leurs pairs.

Ces deux événements ont remporté un immense succès, permettant aux spécialistes du secteur public de se rencontrer pour nouer des liens constructifs, d'acquérir des connaissances pertinentes et de bénéficier d'occasions précieuses de perfectionnement.

En proposant des occasions d'apprentissage dans différentes régions du pays, la Série régionale d'apprentissage a souligné l'importance d'un perfectionnement professionnel accessible, pertinent et de grande qualité pour les fonctionnaires, à toutes les étapes de leur carrière.

Ensemble, la Semaine de PP 2025 et la Série régionale d'apprentissage 2026 à Victoria et à Fredericton ont démontré un engagement continu à tisser des liens au sein de la communauté du secteur public canadien et à créer des occasions enrichissantes d'apprentissage et de perfectionnement.

# Une année d'apprentissage : Perfectionnement professionnel partout au Canada

Même si l'année 2025 s'est révélée difficile, elle a tout de même été marquée par une forte participation aux activités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel dans les 14 régions. Grâce à une combinaison d'événements en présentiel et d'activités virtuelles, les participantes et participants ont continué à nouer des liens, à apprendre et à développer leurs compétences. Cet engouement a démontré la valeur durable du perfectionnement professionnel, la force des liens humains et l'importance de se réunir pour partager des connaissances et des expériences.

## HEURES DE DPC PAR SECTION

### RÉGION OUEST

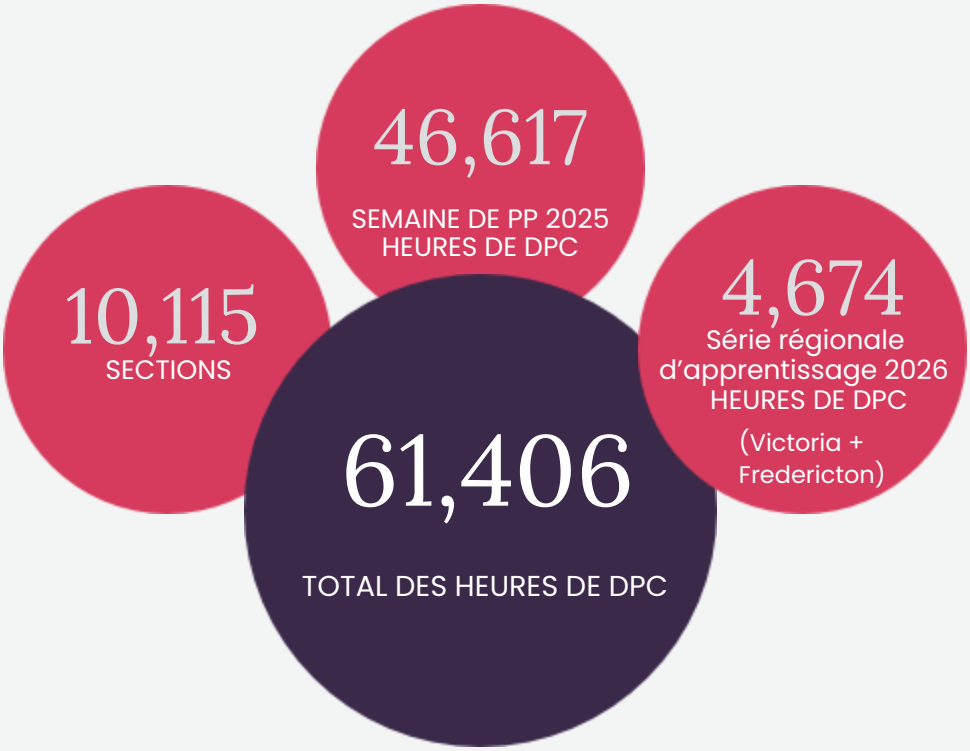
| | | |
|---|---|---|
| Victoria | **150** | **(SRA 3,354)** |
| Vancouver | **225** | |
| Saskatchewan | **64.5** | |
| Manitoba | **477** | |

### RÉGION CENTRALE

| | |
|---|---|
| Ontario | **3,665** |
| Ottawa–Outaouais | **1,920** |
| Québec | **2,666** |
| Montréal | **182** |

### RÉGION EST

| | | |
|---|---|---|
| Fredericton | **123** | **(SRA 1 320)** |
| Sud-Est du Nouveau-Brunswick | **108** | |
| Nouvelle-Écosse | **184.5** | |
| Île-du-Prince-Édouard | **278** | |
| St. John's | **72** | |



# Perspectives d'avenir : Croissance, leadership et possibilités : 2026–2027

Avec la nomination d'un nouveau directeur général en janvier, l'organisation entre dans une période passionnante de croissance et de renouveau. S'appuyant sur des bases solides, elle continue d'étendre son rayonnement et d'améliorer les possibilités de perfectionnement professionnel pour les spécialistes du secteur public d'un océan à l'autre.

Le conseil d'administration joue un rôle central dans ces progrès, en fournissant une orientation stratégique, une gouvernance solide et un leadership qui contribuent au succès à long terme de l'organisation. En étroite collaboration avec le directeur général et les sections, le conseil d'administration s'attache à renforcer l'importance de l'organisation et à répondre aux besoins en constante évolution des membres et des apprenantes et apprenants.

L'une de nos principales priorités pour l'avenir consistera à renforcer les partenariats au sein des communautés des finances et de l'audit, tout en élargissant la portée de l'organisation à de nouveaux publics. La Semaine de PP 2026 proposera une nouvelle programmation conçue pour mobiliser les spécialistes au-delà des communautés traditionnelles des finances et de l'audit, offrant ainsi davantage d'occasions d'apprentissage, de collaboration et de perfectionnement professionnel.

Ensemble, le conseil d'administration, le directeur général et les sections s'emploient à proposer une programmation de grande qualité par le biais d'événements nationaux, d'occasions d'apprentissage régionales et d'offres à la demande. Grâce à une gouvernance solide, à une nouvelle direction, à un réseau de sections dévouées et à des partenariats renforcés, l'organisation est bien placée pour continuer à accroître son influence et à offrir des occasions exceptionnelles de perfectionnement professionnel partout au Canada.



# Notre rôle et nos retombées

Depuis plus de six décennies, l'Institut de la gestion financière du Canada (IGF) joue un rôle de premier plan dans le soutien aux personnes qui façonnent et renforcent la gestion financière dans l'ensemble du secteur public canadien. En tant qu'organisation nationale sans but lucratif, nous réunissons des spécialistes de l'ensemble du gouvernement afin qu'elles et ils puissent apprendre, tisser des liens et échanger des idées qui contribuent au renforcement des organismes du secteur public.

L'IGF offre la possibilité d'apprendre auprès de spécialistes chevronnés, de leaders d'opinion et d'expertes et experts originaires du Canada et de partout dans le monde. Dans le cadre de nos programmes nationaux et régionaux, nous mettons l'accent sur les enjeux, les tendances et les compétences qui revêtent le plus d'importance pour les spécialistes des finances du secteur public d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des pratiques émergentes, de l'innovation, du leadership ou du perfectionnement professionnel. Nos programmes de formation sont admissibles au DPC et conçus pour favoriser le développement professionnel continu et répondre aux exigences de la certification CPA.



# Addendum
# ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

États financiers de

# L’INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

Exercice clos le 30 juin 2026

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

Table des matières

Exercice clos le 30 juin 2026

---

Page

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

**Rapport de l’auditeur indépendant**

**États financiers**

État de la situation financière ..... 1

État des résultats ..... 2

État de l'évolution de l'actif net ..... 3

État des flux de trésorerie ..... 4

Notes afférentes aux états financiers ..... 5

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers présentés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôles internes et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de l'Institut de la gestion financière sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations en vigueur, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de l'Institut de la gestion financière du Canada sont exercés par le conseil d'administration.

Les responsabilités du conseil d'administration comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l‘information financière, ce qui englobe notamment la révision et l'approbation des états financiers.

L'auditeur indépendant, KPMG LLP, a audité les états financiers et a présenté le rapport qui suit.

_____

Roch Huppé
Président directeur général

_____

Derek Cockburn
Trésorier

Le 6 octobre 2026

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON)  K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Institut de la gestion financière du Canada

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la gestion financière du Canada (l'entité), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2026
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG LLP, an Ontario limited liability partnership and member firm of the KPMG global organization of independent member firms affiliated with KPMG International Limited, a private English company limited by guarantee. KPMG Canada provides services to KPMG LLP.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 6 octobre 2026

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

État de la situation financière

Au 30 juin 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 1 355 397 $ | 1 501 636 $ |
| Placements (note 3) | 1 438 929 | 1 395 899 |
| Débiteurs (note 4) | 222 731 | 54 075 |
| Charges payées d'avance | 490 547 | 305 258 |
| | 3 507 604 | 3 256 868 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 14 401 | 17 431 |
| | 3 522 005 $ | 3 274 299 $ |
| **Passif et actif net** | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 151 169 $ | 183 388 $ |
| Apports reportés | 587 099 | 186 395 |
| | 738 268 | 369 783 |
| Actif net | | |
| Fonds de réserve (note 7) | 1 900 000 | 250 000 |
| Non affecté | 883 737 | 2 654 516 |
| | 2 783 737 | 2 904 516 |
| Engagements (note 8) | | |
| Garanties (note 9) | | |
| | 3 522 005 $ | 3 274 299 $ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président

_____ Trésorier

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|---|---|---|
| Produits | | |
| Droits d'enregistrement | 2 905 321 $ | 3 206 965 $ |
| Exposants et commanditaires | 412 125 | 420 834 |
| Produits financiers | 43 031 | 54 907 |
| Cotisations des membres | 7 000 | 7 000 |
| Autres produits | – | 4 392 |
| | 3 367 477 | 3 694 098 |
| Charges | | |
| *Charges directes liées aux événements* | | |
| Honoraires de conseil | 20 056 | 39 822 |
| Commerce électronique et TI | 88 440 | 89 792 |
| Frais d'événement | 814 904 | 822 728 |
| Aliments, boissons et représentation | 648 256 | 707 940 |
| Honoraires et déplacements des conférenciers, cadeaux | 104 949 | 94 459 |
| Traduction | 37 051 | 53 573 |
| | 1 713 656 | 1 808 314 |
| *Soutien aux événements et administration* | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 525 | 7 873 |
| Conseil d'administration | 34 841 | 50 879 |
| Conseil consultatif des sections | 66 622 | 103 160 |
| Fonds de développement des sections | 55 500 | 42 000 |
| Technologie de l'information | 52 839 | 67 632 |
| Frais de bureau et frais généraux | 47 734 | 43 874 |
| Honoraires | 48 188 | 46 980 |
| Salaires et avantages sociaux | 1 425 919 | 1 424 583 |
| Formation, adhésions et assurances | 29 550 | 26 163 |
| Déplacement et réunions | 4 882 | 4 341 |
| | 1 774 600 | 1 817 485 |
| Total des charges | 3 488 256 | 3 625 799 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (120 779)$ | 68 299 $ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

État de l’évolution de l’actif net

Exercice clos le 30 juin 2026, avec informations comparatives de 2025

| | Fonds de réserve | Non affecté | 2026 Total | 2025 Total |
|---|---|---|---|---|
| Actif net au début de l'exercice | 250 000 $ | 2 654 516 $ | 2 904 516 $ | 2 836 217 $ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | – | (120 779) | (120 779) | 68 299 |
| Appropriation du non affecté | 1 650 000 | (1 650 000) | – | – |
| Actif net à la fin de l'exercice | 1 900 000 $ | 883 737 $ | 2 783 737 $ | 2 904 516 $ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2026, avec informations comparatives de 2025

| | 2026 | 2025 |
|---|---|---|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes : | | |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (120 779)$ | 68 299 $ |
| Éléments hors trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 525 | 7 873 |
| Variation du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | (168 656) | 123 180 |
| Charges payées d'avance | (185 289) | 30 441 |
| Créditeurs et charges à payer | (32 219) | (50 423) |
| Apports reportés | 400 704 | (144 325) |
| | (97 714) | 35 045 |
| Activités d'investissement | | |
| Augmentation des placements | (43 030) | (54 555) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (5 495) | (2 861) |
| | (48 525) | (57 416) |
| Diminution de l'encaisse | (146 239) | (22 371) |
| Encaisse au début de l'exercice | 1 501 636 | 1 524 007 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 1 355 397 $ | 1 501 636 $ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2026

## 1. Statut et nature des activités

L'Institut de la gestion financière du Canada (igf*fmi) est la principale source au Canada de perfectionnement professionnel pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la gestion financière du secteur public - les tendances nouvelles et émergentes, pratiques exemplaires et enjeux particuliers. L'igf*fmi a été incorporé le 31 mars 1982 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est exonéré de l'impôt sur le revenu. Le 4 octobre 2013, les statuts de l'igf*fmi furent prorogés sous la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des résultats des activités de l'igf*fmi. Ils excluent l'actif, le passif et les résultats des activités des sections locales qui, bien qu'elles soient associées à l'igf*fmi, font l'objet d'une gestion distincte et relèvent de conseils d'administration différents.

## 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

a) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des produits

L'igf*fmi comptabilise les apports selon la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres, qui sont fixées annuellement par le conseil d'administration, sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits financiers et autres produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice

Les produits des inscriptions, des commanditaires et des exposants ainsi que les aides et subventions sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**2. Principales conventions comptables (suite)**

c) Apports reçus sous forme de biens et services

L'igf*fmi ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la détermination de leur juste valeur, la valeur des apports reçus sous forme de services n'est pas constatée dans les états financiers.

L'igf*fmi comptabilise les dons en biens et services lorsqu'ils peuvent être évalues au prix d'un effort raisonnable et lorsqu'ils auraient été acquis dans le cours normal des activités. Les montants sont comptabilisés à la juste valeur. Il n'y a pas eu de dons en biens ou services au cours de cet exercice (néant $ en 2025).

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique et sont amortis sur une base linéaire sur le nombre d'années suivant:

| Actif | Durée d'utilisation |
|---|---|
| Ameublement et équipement | 5 ans |

e) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des évènements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualises découlant de leur utilisation et de leur disposition éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excèdent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

f) Instruments financiers

i) Évaluation des instruments financiers

L'igf*fmi évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement taus ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

**2. Principales conventions comptables (suite)**

f) Instruments financiers (suite)

i) Évaluation des instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des titres sans droit de participation et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'excèdent des produits sur les charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'excédent des produits sur les charges.

iii) Coûts de transaction

L'igf*fmi comptabilise ses coûts de transaction à l'excédent des produits sur les charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**3. Placements**

Le certificat de placement garantis encaissable port un taux d'intérêt variable de taux préférentiel moins 2 % et vient à échéance au 2 mai 2027.

| | 2026 | 2025 |
|---|---|---|
| | Juste valeur | Juste valeur |
| Certificat de placement garantis | 1 438 929 $ | 1 395 899 $ |

## 4. Débiteurs

| | 2026 | 2025 |
|---|---|---|
| Comptes clients | 176 179 $ | 43 162 $ |
| Taxe de vente harmonisée | 46 552 | 10 913 |
| | 222 731 $ | 54 075 $ |

## 5. Immobilisations corporelles

| | | | 2026 | 2025 |
|---|---|---|---|---|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Ameublement et équipement | 52 239 $ | 37 838 $ | 14 401 $ | 17 431 $ |

Le coût et l'amortissement cumulé d'immobilisations corporelles totalisaient respectivement 46 744 $ et 29 313 $ au 30 juin 2025.

## 6. Accounts payable and accrued liabilities:

À la fin des exercices 2026 et 2025, l'igf*fmi n'avait aucune somme à payer au titre de remises gouvernementales, qu'il s'agisse de cotisations sociales ou de taxes de vente.

## 7. Affectations internes

*Fonds de réserve*

Le Fonds de réserve a été créé afin de Le Fonds de réserve a été créé afin de pouvoir couvrir les engagements contractuels ou les montants qui seraient payables si l'igf*fmi devait cesser ses activités. Cela comprend des postes comme les salaires, les contrats relatifs à la Semaine de PP et ceux relatifs aux opérations quotidiennes, de même que les frais juridiques estimatifs. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de 1 650 000 $ afin de porter la valeur du Fonds de réserve à 1 900 000 $.*Fonds non affecté*

Le Fonds non affecté est utilisé à des fins futures selon les recommandations de la gestion qui facilitent l'atteinte du mandat de l'igf*fmi.

## 8. Engagements

Les engagements pris par l'igf*fmi pour le locaux de conférence totalisent 539 564 $ et les versements pour les deux prochains exercices sont les suivants :

| | |
|---|---|
| 2027 | 269 782 $ |
| 2028 | 269 782 |
| | 539 564 $ |

## 9. Garanties

L'igf*fmi souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants pour le compte des sections locales. L'igf*fmi indemnise les administrateurs, dirigeants, fiduciaires, salariés, bénévoles et membres, passés, présents ou futurs, à l'égard de frais, de jugements et de toute somme réellement ou raisonnablement engagée par ces derniers relativement à toute poursuite intentée contre eux à la suite d'un quelconque acte fautif commis dans l'exercice de leurs fonctions, s'ils ont agi avec intégrité et bonne foi dans l'intérêt véritable de l'igf*fmi/la section locale. L'igf*fmi estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces garanties.

## 10. Risques financiers

L'igf*fmi, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition et les concentrations de risques auxquels l'igf*fmi est soumis au 30 juin 2026.

L'igf*fmi n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'igf*fmi sont liés aux débiteurs. L'igf*fmi établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de comptes particuliers, des tendances historiques et de la situation économique.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'igf*fmi honore ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs qui peuvent être liquidés facilement.

**10. Risques financiers (suite)**

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à tirer d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix des marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et de l'autre risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Les instruments financiers de l'igf*fmi sont tous libellés en dollars canadiens et ses activités sont principalement effectuées en dollars canadien. Par conséquent, la direction estime que l'igf*fmi n'est pas sujet a un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à tirer d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Les placements de l'igf*fmi ne sont pas exposés à un risque de taux d'intérêt important du fait que l'igf*fmi investit dans des certificats de placement garanti, comme il est indiqué à la note 3.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à tirer d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché.

L'igf*fmi n'est pas sujet à l'autre risque de prix du fait qu'il détient des placements en actions et des fonds d'actions.

La direction estime que ses risques financiers sont adéquatement atténués et ne représentent pas un risque important pour les activités de fmi*igf. Aucun changement important n'est survenu à l'égard de ces risques et n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux méthodes utilisées pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

**11. Informations comparatives**

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour 2026.